

Senonnes



2025

BULLETIN MUNICIPAL

Sommaire

Le mot du Maire	p 2
Vie Municipale	p 3 à 9
Vie Locale	p 10 à 17
Vie Associative	p 18 à 20
Les Services du Territoire	p 21 à 27

Mairie de SENONNES

1 rue de la poste - 53390 SENONNES
Tél. 02 43 06 44 15
e-mail : mairie.senonnes@wanadoo.fr
Site web : www.senonnes.com

Horaires :

Lundi : de 14h à 16h

Mardi : de 10h à 12h

Mercredi : fermé

Jeudi : de 10h à 12h

Vendredi : de 14h30 à 18h30

Secrétaire : Anne Aubriot



Bulletin Municipal de SENONNES

Directeur de la publication :
Madame Béatrice BARBE

Imprimé en 180 exemplaires :

Mise en page et impression : Jérôme Blin - 49 Pouancé

www.imprimerie-blin.com

Sous réserve d'erreurs typographiques

Janvier 2025

Dépôt légal en cours.

Le Mot du Maire

Comme chaque année à travers ce bulletin municipal, je tiens à vous présenter ainsi que l'ensemble du conseil municipal, tous mes vœux de santé et de bonheur pour 2025.

À la lecture de ce bulletin, vous découvrirez au fil des pages l'actualité de votre commune, les décisions prises et les travaux qui ont été réalisés. Aussi, toutes les informations sur la vie municipale et associative ainsi que le bulletin intercommunal.

Voici le bilan de l'année 2024 :

- **Ecologie** : nous avons procédé au remplacement des menuiseries de la mairie pour une meilleure isolation et avons fait repeindre la façade,
- **Accessibilité** : un sentier reliant l'école au Foyer des Jeunes Travailleurs a été créé pour faciliter l'accès à la cantine et sécuriser le trajet des enfants qui vont déjeuner,
- **Sport** : comme chaque année, Bernard a organisé les mini-olympiades : une demi-journée sportive pour les enfants de l'école a eu lieu début juillet,
- **Evènement** : le 6 juillet a eu lieu une journée festive au champ de courses en partenariat avec la commune ainsi que le prix de Senonnes,
- **Culture** : nous avons reçu la troupe théâtrale des Pays de la Loire qui nous a joué la pièce de l'Avare, une soirée qui a été très appréciée. Par ailleurs, après un an d'ouverture, nous avons inauguré la bibliothèque le 26 octobre,
- **Social** : le traditionnel repas des aînés a regroupé une quarantaine de personnes. Un bureau sera recréé pour 2025
- **Réseaux** : une nouvelle tranche d'enfouissement des lignes vient d'être achevée rue de l'hippodrome et rue Jean Boby avec pose de nouveaux candélabres,
- **Loisirs** : Un nouveau jeu pour enfants a été mis en place afin de compléter l'espace jeux au niveau de la salle communale

Pour terminer, je vous souhaite à toutes et tous une très bonne année 2025.

Joie, bonheur et santé !

Le Maire,
Béatrice Barbé



Activité Municipale 2024

25 janvier 2024

DOMAINE ET PATRIMOINE

Autres actes de gestion du domaine privé : délibération pour la vente d'un terrain dans un lotissement communal.

FINANCES LOCALES

Subventions : demande de subvention au titre de la DETR-DSIL 2024.
Subventions : subventions accordées aux établissements et organismes publics - durée d'amortissement de la subvention d'équipement versée à Territoire d'Énergie 53.

AUTRES DOMAINES DE COMPÉTENCES

Environnement : programme de plantation bocagère.

07 mars 2024

INSTITUTIONS ET VIE POLIQUÉ

Fonctionnement des assemblées : référent communal auprès de la Communauté de Communes du Pays de Craon.

FINANCES LOCALES

Décisions budgétaires : dérogation au prorata temporis pour subventions d'équipement versées.
Décisions budgétaires : compte de gestion commune et lotissement 2023.
Décisions budgétaires : compte administratif budget principal 2023.
Décisions budgétaires : compte administratif lotissement 2023.
Décisions budgétaires : affectation des résultats constatés sur budget principal.

DOMAINES DE COMPÉTENCES PAR THÈMES

Aménagement : jeux pour enfants
Animation : société des courses Senonnes-Pouancé.
Animation : passage de la flamme olympique.
Animation : Jeux du Pays de Craon.
Bâtiments communaux : mairerie.

16 avril 2024

COMMANDE PUBLIQUE

Délégation de services-contrat initial : protection sociale complémentaire – conventions participation pour la couverture du risque prévoyance des agents.

INSTITUTIONS ET VIE POLIQUÉ

Désignation des représentants : référent « Jeunesse » CIAS.
Désignation des représentants : administrateurs CCAS.

FONCTION PUBLIQUE

Personnel communal - personnels titulaires de catégorie C : création d'un poste d'agent de maîtrise à temps complet.
Personnel communal : tableau des effectifs des emplois permanents.

FINANCES LOCALES

Décisions budgétaires : Budget Primitif Commune 2024.
Décisions budgétaires : Budget Primitif Lotissement 2024.
Fiscalité : Vote des taux de la fiscalité directe locale - Fixation des taux d'imposition pour l'année 2024.
Subventions : vote des subventions accordées aux autres personnes morales de droit privé - subventions communales 2024.

DOMAINES DE COMPÉTENCES PAR THÈMES

Environnement : Installations classées pour la Protection de l'Environnement - Projet Parc Éolien « Le Chéran » - avis du Conseil Municipal dans le cadre de l'enquête publique.
Aménagement : jeux pour enfants.
Aménagement : rond-point du Bas du Bourg.
Aménagement : Bas du Bourg.
Bâtiments communaux : mairerie.

30 mai 2024

COMMANDE PUBLIQUE

Délégation de service public : Projet de dissimulation des réseaux électriques et des infrastructures de communication électronique retenu au titre du programme Comité de Choix.

FINANCES LOCALES

Décisions budgétaires : budget Commune - décision modificative n°1.

DOMAINES DE COMPÉTENCES PAR THÈMES

Environnement : Installations classées pour la Protection de l'Environnement - demande d'autorisation d'exploiter Agri Bio Énergie - avis du Conseil Municipal dans le cadre de l'enquête publique.

25 juillet 2024

COMMANDE PUBLIQUE

Marchés publics : marché de fournitures dont le montant est inférieur aux seuils européens - groupement d'achat entre Senonnes, Brains-sur-les-Marches et La Rouaudière : modalités financières d'achat par signature d'une convention.

FINANCES LOCALES

Décisions budgétaires : budget Commune - décision modificative n°2.

DOMAINES DE COMPÉTENCES PAR THÈMES

Environnement : projet de réalisation d'un parc éolien dans la commune de Senonnes.

10 octobre 2024

FONCTION PUBLIQUE

Personnel titulaire et contractuel : adhésion aux contrats collectifs de prévoyance proposés par le Centre de Gestion de la Mayenne.

FINANCES LOCALES

Divers : créances éteintes de titres de recette.

DOMAINES DE COMPÉTENCES PAR THÈMES

Voirie : autorisation donnée à Madame le Maire de constituer une servitude de passage au profit d'Enedis sur la parcelle communale cadastrée section ZN n°32 au lieu-dit « La Couture ».
Environnement : bilan triennal de l'état du zéro artificialisation nette ZAN – Commune de Senonnes

28 novembre 2024

URBANISME

Droit de préemption urbain : exercice du droit – demande d'acquisition d'un bien soumis au droit de préemption urbain.

DOMAINE ET PATRIMOINE

Autres actes de gestion du domaine privé : vente du terrain communal D n°656 le Bourg.

INSTITUTIONS ET VIE POLITIQUE

Désignation des représentants : référent gestion des déchets, biodéchets, et déchets verts auprès de la Communauté de Communes du Pays de Craon.

LIBERTÉS PUBLIQUES ET POUVOIRS DE POLICE

Police municipale : divagation animale, chiens dangereux – contrat de prestations de services « fourrière animale ».

FINANCES LOCALES

Décisions budgétaires : décision modificative n°3.
Décisions budgétaires : décision modificative n°4.
Subventions : subventions accordées aux personnes morales de droit privé – subvention communale à la Société des Courses Senonnes-Pouancé.
Divers : reprise sur provision année 2024.

DOMAINES DE COMPÉTENCES PAR THÈMES

Enseignement : participation financière aux frais de fonctionnement – participation de la commune de Forges-la-Forêt aux frais de fonctionnement de l'école privée sous contrat d'association Notre-Dame de Pontmain.
Enseignement : participation aux frais de scolarité des enfants scolarisés en classe ULIS.

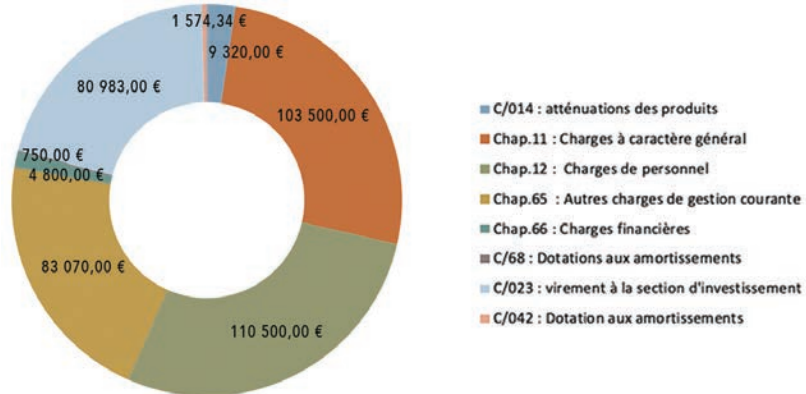
19 décembre 2024

FONCTION PUBLIQUE

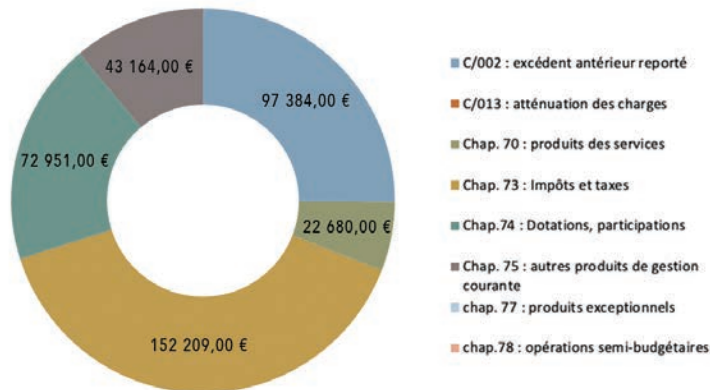
Personnel titulaire et contractuel : régime indemnitaire – modification du RIFSEEP.

Budget Communal 2024

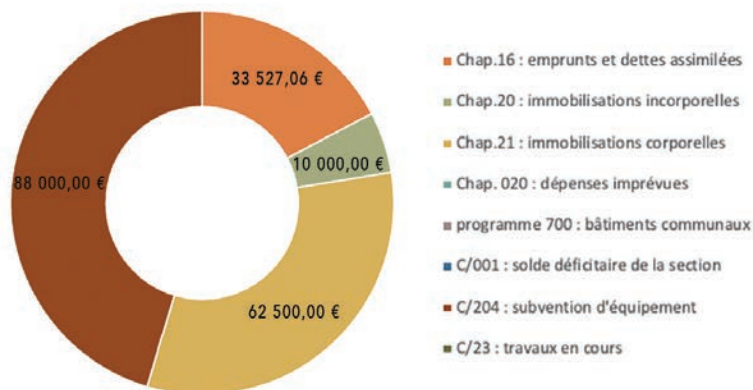
Dépenses de Fonctionnement



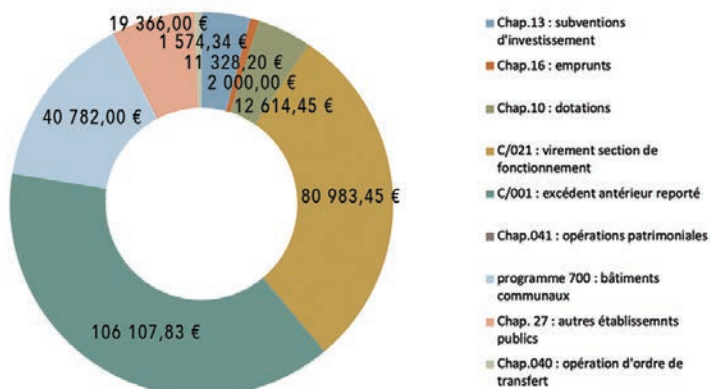
Recettes de Fonctionnement



Dépenses d'investissement



Recettes d'investissement



Nos parlementaires



LETTRE

D'ELISABETH DOINEAU

Sénatrice de la Mayenne

Conseillère Générale

Apprendre des leçons du passé pour construire un avenir meilleur

À l'aube de 2025, il est crucial de tirer parti des enseignements de l'année 2024 pour bâtir une société plus résiliente et durable. Comment envisager un avenir solide sans intégrer les événements majeurs qui ont marqué cette année, révélant à la fois nos défis et nos espoirs pour demain ? Revenir sur ces moments clés nous invite à réfléchir aux actions nécessaires pour avancer avec cohérence et force.

L'une des crises marquantes de l'année a touché le secteur agricole dès janvier. Cette crise, d'une ampleur inédite, a mis en lumière les nombreuses contraintes normatives qui entravent aujourd'hui les agriculteurs, pourtant essentiels à notre tissu économique et social. Cette surréglementation crée une situation de concurrence déloyale face aux pays étrangers, comme le fait craindre l'accord de libre-échange avec le Mercosur. Ces femmes et ces hommes, qui nourrissent la nation et façonnent notre territoire, demandent non seulement un travail rémunérateur, mais aussi la reconnaissance et le respect de leur mission fondamentale. Il devient urgent de répondre à leurs attentes en réduisant la bureaucratie qui pèse sur eux, pour leur permettre de travailler dans un environnement plus serein, juste, et durable.

Sur le plan politique, l'année a été marquée par une crise institutionnelle sans précédent, déclenchée par la dissolution de l'Assemblée nationale après les élections européennes. L'émergence d'une assemblée sans majorité claire est une situation inédite sous la Cinquième République. Dans ce contexte, alors que la dette publique atteint des niveaux critiques, et alors que l'Union européenne nous met sous procédure de déficit excessif et que nous sommes donc sous l'œil des marchés financiers, il devient impératif de ramener nos comptes sur une trajectoire soutenable. Seule une unité nationale, au-delà des divisions partisans, permettra de faire face aux défis actuels et d'instaurer un climat de confiance et de stabilité. Cette union, guidée par le bien commun, est la clé pour relever les défis qui nous attendent et avancer vers

un avenir plus serein.

C'est dans cet esprit que j'aborde mon quatrième rapport sur le budget de la sécurité sociale. Il nous faut trouver la ligne de crête pour maintenir un équilibre entre le soutien à nos concitoyens, particulièrement les plus vulnérables, et la maîtrise indispensable des dépenses pour assurer l'avenir de notre système de protection sociale. Le chemin est exigeant, mais ma détermination à œuvrer pour l'intérêt général est intacte.

Il est déjà loin mais, l'été nous a offert une pause salutaire avec l'organisation des Jeux Olympiques. Cet événement fédérateur a révélé nos capacités à faire vivre la fraternité et l'unité à travers les valeurs du sport. La ferveur et l'élan populaire générés par cette compétition internationale ont démontré que, lorsque nous unissons nos forces, nous pouvons atteindre des sommets. Transformons cet esprit olympique en un engagement durable, en faveur des générations futures et pour construire ensemble un avenir plus prometteur.

Enfin, je ne peux passer sous silence la situation internationale toujours plus préoccupante. Dernièrement l'élection de Donald Trump interroge quant à la stabilité des relations entre l'Europe et les Etats-Unis. De quelle manière son retour au pouvoir va-t-il impacter l'issue de la guerre en Ukraine et la situation au Proche-Orient ?

Aussi, au-delà de ces défis et des divisions politiques, mon engagement en tant que parlementaire demeure fermement ancré au service de l'intérêt général. Servir, porter la voix des territoires et promouvoir une vision d'un avenir meilleur pour notre pays sont et resteront mes priorités. Apprenons des leçons de cette année écoulée et mobilisons-nous pour bâtir une société plus juste, plus unie, et plus forte.

Avec mes chaleureuses pensées en ce début d'année 2025,

Elisabeth Doineau



**VŒUX
ET ENGAGEMENT
DU SÉNATEUR
GUILLAUME CHEVROLLIER**
pour les habitants de Senonnes

Chères habitantes, chers habitants de Senonnes,

À l'aube de cette nouvelle année 2025, je souhaite vous adresser mes vœux les plus sincères de santé, de bonheur et de réussite. Que cette année soit marquée par l'accomplissement de vos projets et sur votre belle commune de Senonnes.

En tant que sénateur de la Mayenne, je suis conscient des enjeux auxquels notre territoire est confronté. Tout au long de mon mandat, je m'attache à défendre avec conviction les intérêts de notre département et à représenter votre voix au Sénat. Mon rôle est d'être à vos côtés pour relever les défis de demain, notamment en matière de financement des collectivités, de développement économique et de protection de l'environnement.

Un engagement fort pour les collectivités locales

Je sais combien les petites communes comme Senonnes dépendent de financements justes pour répondre aux besoins quotidiens des habitants. C'est pourquoi je milite activement pour une répartition équitable des dotations de l'État, qui prenne en compte les spécificités et les contraintes de notre territoire. Cet engagement est essentiel pour maintenir et développer des services publics de qualité, garants de l'attractivité et du bien-être dans nos communes rurales.

Des projets pour renforcer l'attractivité de la Mayenne

Parallèlement, je continue à œuvrer pour que la Mayenne soit un territoire où chacun trouve les moyens de s'épanouir. Nous travaillons, avec les élus locaux, à attirer de nouveaux projets qui dynamiseront notre économie, créeront de l'emploi et valoriseront les richesses naturelles et patrimoniales de notre territoire. Je crois fermement au potentiel de la Mayenne, et je suis convaincu que notre département saura relever les défis de l'avenir tout en préservant son identité et son authenticité.

À votre écoute en 2025

En ce début d'année, je tiens également à vous assurer de mon entière disponibilité. Vos attentes, vos préoccupations et vos aspirations sont au cœur de mon mandat. Mon rôle est d'être à votre écoute et de faire entendre la voix de la Mayenne au Sénat, avec l'assurance que chaque décision prise contribue à améliorer la vie de nos concitoyens.

Ensemble, continuons à œuvrer pour une Mayenne plus forte, plus solidaire et plus dynamique. Je vous renouvelle mes vœux les plus chaleureux et vous souhaite, ainsi qu'à vos proches, une année 2025 pleine de belles réussites.

Bien cordialement,

*Guillaume Chevrollier,
Sénateur de la Mayenne*

renew europe. **Parlement européen**

Valérie Hayer
Votre députée européenne

De Laval à Strasbourg, je porte votre voix au Parlement européen. L'Europe a une action concrète sur votre quotidien. N'hésitez pas à m'écrire !

☎ 09 88 35 12 15
✉ v.hayer.permanence@gmail.com
📍 113 avenue Robert Buron, Laval

Géraldine BANNIER
Députée de la Mayenne

« Je me tiens à la disposition des habitants et des élus du territoire pour les recevoir dans ma permanence de Château-Gontier-sur-Mayenne ou lors de permanences mobiles »

Permanence parlementaire
Lundi 14h30-18h30
Mercredi 14h-17h
Jeudi 9h-12h30

Rendez-vous possibles les lundis et vendredis avec la députée
Contact : stephanie.garot@clb-an.fr ou 0243126382
13 place Paul Doumer - 53200 Château-Gontier-sur-Mayenne

Tarifs de location de la salle communale 2025

Tarifs Grande Salle	Commune	Hors commune
Journée jusqu'à 2 heures du matin	150,00 €	180,00 €
Week-end	210,00 €	250,00 €
Saint-Sylvestre	250,00 €	290,00 €
Vin d'honneur (manifestations, mariages, sépultures...)	60,00 €	70,00 €

- Location vaisselle : 0,50 €
- Forfait ménage : 30,00 €
- Activités sportives cotisation annuelle : 100,00 €
- Caution restituée 1 semaine après l'état des lieux : 400,00 €
- Acompte et assurance :
30 % à la réservation + attestation d'assurance

Tarifs Petite Salle réservée en semaine aux réunions	Commune	Hors commune
Du lundi au vendredi inclus	40,00 €	50,00 €
Week-end	40,00 €	50,00 €

- Caution restituée 1 semaine après l'état des lieux : 100,00 €
- Acompte et assurance :
30 % à la réservation + attestation d'assurance
- Gratuité pour les associations de Senonnes.

Concession / Caverne

Concession traditionnelle	
Durée concession 15 ans	60,00 €
Durée concession 30 ans	120,00 €

Caverne - Prix d'achat : 250 euros	
Durée concession 15 ans	40,00 €
Durée concession 30 ans	60,00 €

ÉTAT CIVIL

NAISSANCE

(hors commune)

NEDELEA Andy, Constantin
le 19 janvier 2024

PONEA Andreea, Stefania
le 23 février 2024

BAUJON Lynéo, Philippe, Richard
le 15 avril 2024

SIROT Lyam, Bertrand, Christophe
le 3 mai 2024

ROUSSEAU Lila, Emma, Rose
le 12 septembre 2024

PLISSON Kaïcy, Sophie, Marie-Laure, Françoise
le 24 septembre 2024

DEMAURE Charlie, Esther, Julie
le 19 octobre 2024

GUILLEMOT NOURY Lovaina, Hanéïa, Isadora
le 29 décembre 2024

MARIAGE

DESHAIES Emmanuel
et BARBÉ Sarah, Claire, Agnès
le 18 mai 2024

BONNET Jérôme
et FERRÉ Jamilla
le 24 août 2024

DÉCÈS

BRIAND Louise, Marie, Joséphine
le 8 mars 2024

COLAS Émile
le 2 juillet 2024

JOLYS Clémence
le 8 septembre 2024

CELLIER Maurice
le 14 novembre 2024

Projets en cours

Projet d'aménagement du rond-point
rue du Semnon



MAIRIE

Après les travaux de changement des portes et des fenêtres il est envisagé des travaux d'isolation des combles.

Projet de dissimulation des réseaux électriques et des infrastructures de communication électronique retenu au titre du programme Comité de Choix.

 **territoire
d'énergie**
MAYENNE

« L'acteur public de l'énergie et des réseaux ! »

Voie mobilité douce : travaux en cours
d'achèvement inauguration prévue en 2025.

Tous nos remerciements à la famille CARRÉ, aux époux LEFEVRE et à l'Association des Écoles Libres de la Mayenne pour les espaces cédés gratuitement.



Projets réalisés

Aménagement du parterre de l'abribus



Création d'une plateforme à l'apport volontaire



Création de jeux pour enfants



Mairie



Avant



Après

| Notre École - Notre Dame de Pontmain



École Notre Dame de Pontmain Senonnes

« *Vis ta commune !* »

Ce thème d'année va permettre aux élèves de l'école de mieux connaître tout ce qui se vit dans la commune, de faire connaissance avec les personnes de la municipalité, les habitants de la commune, les responsables des associations de la commune, de comprendre le fonctionnement de la société des courses, du CERGO. Bref, se rendre compte que Senonnes est une commune dynamique.

L'école a participé à « *La grande lessive* » le 17 octobre, exposition artistique devant le château de Senonnes.

Tous les ans, avant les vacances de la Toussaint, les élèves du CP au CM2 participent au cross du réseau des écoles catholiques à Craon. Les CM ont couru dans le parc du château de Craon !!



2, RUE DE L'HIPPODROME 53390 SENONNES
Tél. 02 43 06 80 57 - ecolesenonnes53@orange.fr
Site internet : ecole-senonnes.fr

49 élèves inscrits, 31 familles

Classe de maternelle : Camille Rossato, Malivanne Dupont et Nathalie Madeline ASEM et Christine Paillard AESH : 3TPS, 4PS, 2MS et 5 GS

Classe CP-CE1 : Samuel Mariaux 7 CP et 4 CE1

Classe de CE2-CM : Jocelyne Meignan : 9 CE2, 7 CM1, 6 CM2



Lundi 4 novembre, Mme Barbé Béatrice, maire de notre commune est venue échanger avec les élèves de l'école sur le rôle de maire, les enfants ont pu poser de nombreuses questions.

NOUVELLE ORGANISATION PÉDAGOGIQUE :

nous fonctionnons en classes ouvertes avec les enfants du CP au CM2. Les élèves sont soit en apprentissage dirigé avec Samuel en français ou en maths avec Jocelyne soit en ateliers autonomes en français et maths. Ceux-ci sont vérifiés grâce à l'utilisation des tablettes pour la prise de photos. Nous privilégions les apprentissages en petits groupes, et aussi en coopération.



Les parents à l'école, pour garder une belle école entretenue, pour aider aux ateliers de Noël !



Les associations de l'école :

OGEC : présidente, Stéphanie Jouselin, Vice-président : Johan Brard, Trésorière : Nicole Bénard, Secrétaire : Jean-François Cartron, Membre : Axelle Thulièvre.

APEL : présidente : Ludivine Macquaire, Vice-présidente : Laure Marquet, Trésorière : Solène Boisseau-Marion, Secrétaire : Maëva Boudeau, Membres : Corentin Bénard, David Ménard et Damien Mennerueil.

DATES À RETENIR :

- **Portes Ouvertes** : vendredi 28 mars 2025
- **Kermesse** : samedi 14 juin 2025

Assistantes maternelles

Madame Fazilan ROBERT

21, rue Jean Bobby - 53390 Senonnes
Tél. 02 43 06 96 59

Forte de plusieurs années d'expérience, j'accueille vos enfants de 0 à 6 ans dans un cadre chaleureux, dynamique et à deux pas de l'école primaire. Ensemble, nous réalisons de nombreuses activités d'éveil ou encore manuelles (peinture, puzzle, coloriage). Les enfants peuvent également profiter d'un jardin derrière la maison. Enfin je seconde les parents dans l'aide aux devoirs des plus grands. Tous sont les bienvenus : horaires atypiques, gardes du samedi ou encore périscolaires. N'hésitez pas à me contacter pour plus d'informations, je serais ravie d'échanger avec vous et d'accueillir vos enfants. Très belles fêtes de fin d'année et à bientôt !

Fazilan Robert



Madame Mélanie NOURY

1460 route de la Maronnerie 53390 Senonnes
Tél. 07 87 82 33 69



Mélanie, accumulant plus de 10 ans d'expérience dans le domaine de la petite enfance et étant jeune maman d'un petit garçon de 2 ans et demi.

Je me permets de vous proposer d'accueillir vos enfants en campagne dans un cadre sécurisé entourés de chemins qui s'avèrent idéals pour partager d'agréables promenades.

Je me rends 1 à 2 fois par semaine aux relais petites enfances. (Activités motricité, Éveil musical, bébé lecteur...)

Adeptes de la motricité libre et de la langue des signes je sais m'adapter aux besoins des enfants.

Aux plaisirs d'échanger avec vous et d'accueillir vos enfants.

À bientôt.

Mélanie

ISABELLE LEBORDAIS :

Tél. 06 71 30 41 15 - fabrice.lebordais@orange.fr

NATHALIE PLANTÉ :

Tél. 07 82 73 24 26 - nathalieplante53@gmail.com



Nous, Nathalie et Isabelle accueillons les enfants avec une expérience que nous avons acquise lors de nos nombreuses années d'activités. C'est toujours avec un immense plaisir que nous nous retrouvons une fois par semaine, depuis 12 ans, afin de réunir les

enfants pour des activités communes (motricité, danse, chanson, peinture, comptines...) et des temps forts de l'année afin de préparer des petites surprises pour les parents (Noël, Fête des Mères, Fête des Pères ...) Ces temps de rencontre sont l'occasion pour les enfants d'apprendre le partage. Nous nous rendons également à la salle communale, dès que cela est possible, pour participer aux diverses animations proposées par le RPE (relais petite enfance), éveil musical lecture...

Nous sommes également invitées par l'école 2 à 3 fois dans l'année pour partager avec les plus grands les animations telles que carnaval, Olympiades, portes ouvertes... Pour le plus grand bonheur de tous, nous terminons toujours nos rencontres par le partage du repas où nous fêtons également les anniversaires.

Nous vous souhaitons à tous une très bonne année 2025.

Pour tout renseignement n'hésitez pas à nous contacter

Isabelle et Nathalie

Madame Élisabeth PROVOST

Tél. 07 61 27 23 43

Moi c'est Elisa, assistante maternelle agréée de 22 ans depuis le 12 avril 2024.

J'accompagne l'enfant tout au long de son développement dans la bienveillance, dans un environnement sain, sécurisé et affectueux. Le plus important selon moi, laisser l'enfant prendre son temps et avancer à son rythme.

Plusieurs activités seront proposées aux enfants, selon leur âge et leurs envies. Peinture, transvasement, motricité fine, coloriage, éveil musicale et encore beaucoup d'autres !

Je propose également plusieurs sorties : Relais Petite Enfance, Zoo, ferme pédagogique, parc.

Maison avec animaux : chiens et chats.

Horaires à partir de 5h30 et l'heure de fin en fonction des contrats actuels.

N'hésitez pas à me contactez.

Élisa

La bibliothèque « Fair'Lire »



La bibliothèque après un an d'ouverture, c'est :

- 94 adhérents et plus de 1800 prêts.
- 13 bénévoles.
- une adhésion gratuite et ouverte à tous.
- quatre heures d'ouverture : mardi 16h à 18h, samedi 10h à 12h.
- une étroite collaboration avec l'école Notre-Dame de Pontmain. Les classes viennent une fois par période écouter des histoires, emprunter des livres et travailler sur le classement au sein d'une bibliothèque.

Agenda premier trimestre 2025.

- **vendredi 3 janvier** : atelier bricolage « Cartes de voeux » pour les enfants de 4 à 10 ans.
- **mardi 14 janvier** : séance « Bébé lecteurs » avec le Réseau Petite Enfance de 10h à 10h45.
- **mardi 4 février** : accueil des classes de l'école Notre-Dame de Pontmain de 9h à 12h.
- **mardi 11 février** : séance « Bébé lecteurs » avec le Réseau Petite Enfance de 10h à 10h45.
- **mardi 25 février** : séance « Les P'tites Histoires » à 16h45.
- **mardi 18 mars** : séance « Bébé lecteurs » avec le Réseau Petite Enfance de 10h à 10h45.
- **samedi 29 et dimanche 30 mars** : remise du prix Bull'Gomme à Changé (53). Nos jeunes lecteurs (7-12 ans) ont pu lire en amont la sélection des BD et voter pour leur préférée.
- **mardi 1^{er} avril** : accueil des classes de l'école Notre-Dame de Pontmain de 9h à 12h.

Nous avons d'autres projets pour rendre notre bibliothèque encore plus vivante. Nous allons faire passer un questionnaire pour recueillir les attentes des usagers et proposer des animations :

- lecture d'histoires sur le temps des permanences.
- un partage et une mise en avant des coups de cœur des lecteurs sous forme de petites fiches de lecture apposées sur les livres et pourquoi pas une participation à des cafés-lecture.
- création d'une recetothèque pour échanger des recettes. On dépose, on prend, on teste et on laisse son avis.
- concours de photos insolites : qui saura trouver où ces photos ont été prises.
- soirée jeux en famille.
- mise en place d'une exposition sur l'histoire du château et recueil de témoignages des habitants de Senonnes sur le regard qu'ils posent sur lui.

Nous ne manquons pas d'idées et nous comptons sur vous tous pour faire vivre notre jolie bibliothèque. N'hésitez pas à nous rejoindre si vous avez envie de vous y investir. Nous remercions le réseau de lecture publique qui nous épaula pour le fonctionnement et la municipalité de Senonnes qui répond toujours présente à nos demandes. Nous remercions également Solène Georget qui a créé un joli logo pour la représenter.

« Une bibliothèque, c'est le carrefour de tous les rêves de l'humanité ».

Cicéron

Les bénévoles



L'équipe de bénévoles de la bibliothèque



L'iliade Habitat Jeunes

La Résidence André Baslé de Senonnes

Qu'est ce que c'est ?

- 51 logements à disposition des jeunes de 14 à 30 ans
- Un accompagnement socio-éducatif avec les jeunes et une facilité d'accès au logement
- L'accueil des élèves de l'école Notre Dame de Pontmain pour les repas de la cantine, 4254 repas servis en 2024
- Une salle de réunion
- La préparation de nombreux repas pour les événements de la commune
- De nombreuses actions avec le CERGO et la société des courses de Senonnes (syndicat mixte...), partenaires forts de l'Iliade

Et demain ?

Un lieu de vie, 7 places seront créées à l'intérieur de la Résidence pour accueillir et pérenniser l'habitat jeunes, des enfants à partir de 10 ans en lien avec les services de la protection de l'enfance.

- Studio équipé
- Espaces collectifs
- Cuisine collective dans chaque bâtiment
- Service de restauration APL foyer dès le premier mois
- Préavis de départ d'unesemaine

À ce titre, 8 emplois seront créés

- Éducateurs spécialisés
- Éducateur sportif
- Agents d'entretien
- Chauffeurs
- Veilleurs de nuit

Si vous connaissez d'emblée des personnes intéressées, n'hésitez pas à postuler. Le lieu de vie et ses missions commenceront en juin 2025.



Contact :
Tél. 02 43 07 27 05
secretariat@iliade.asso.fr
www.iliade.asso.fr



Le Fair Play

Bar PMU Relais poste dépôt de pain épicerie.

Restauration sur place, pizzas, tapas, sandwich. Le Fair Play vous propose des animations chaque mois : karaoké, soirée années 80... Les mardis soir jeux de sociétés. L'été, retrouvez dans le jardin deux terrasses, pétanque, fléchettes, boîtes à trous, palets...

Un endroit où il fait bon s'arrêter !



Sellerie Ijockey



La sellerie Ijockey vous accueille au 28bis rue Jean Boby afin de satisfaire vos besoins ! Que vous soyez cavalier, jockey, entraîneur ou proche du monde du cheval, vous trouverez de nombreux articles correspondant à vos besoins ! Vous pouvez aussi vous rendre sur le site ijockey.fr afin de découvrir l'amplitude de notre catalogue !

Tom vous accueille du lundi au vendredi de 10h30 à 13h30 et de 17h30 à 19h, ainsi que sur tous les hippodromes du grand Ouest.

Rétrospective 2024

Saison 2024 - courses du 14/04/24



Inondations des 19 et 20/06/24



Commémoration du 8 mai 1945



Mini Olympiades école Notre Dame de Pontmain Senonnes 04/07/24



Passage de la Flamme Cossé-le-Vivien - 29/05/24



Terres de Jeux 2024 - Base de loisirs de la Rincerie - 15/06/24



Remise des dictionnaires - 05/07/24



Rétrospective 2024

Journée Race & Care Courses - 06/07/24



Prix de Senonnes hippodrome des Senonnettes - 06/07/24



Théâtre National des Pays de la Loire - 13/09/24

retour en images sur la représentation de l'Avare dans le cadre de la tournée des villages du TRPL.



Rétrospective 2024

Repas des Aînés - 16/10/24



Après contrôle de sécurité,
mise à disposition du jeu pour enfants - 20/10/24



inauguration de la bibliothèque le Fair Lire - 26/10/24



Rétrospective 2024

Halloween - 31/10/24



Commémoration du 11 novembre 1918



Commémoration du 6 décembre 1962



Présentation du Conseil Municipal du Maire aux élèves de Notre Dame de Pontmain - 01/12/24



La Troupe de l'Arrière-Cour

Nous sommes très heureux de vous retrouver en 2025 pour vous présenter notre nouvelle création.

Nous n'en dirons pas plus mais sachez « qu'une valise peut en cacher une autre ! »

Nous serons sur les planches à la salle de l'Orion les :

- **vendredi 24,**
- **samedi 25,**
- **dimanche 26 janvier,**
- **vendredi 31 janvier,**
- **samedi 1er,**
- **dimanche 2 février**

Vous pourrez réserver vos places à partir de janvier auprès de Marie-Thérèse Jolys au 02 43 06 81 48.

Nous vous souhaitons une excellente année 2025.

La Troupe de l'Arrière-Cour



Comité des Fêtes

Clap de fin pour une année morose tant au point de vue météo qu'actualité. Comme les années précédentes, l'équipe du Comité des Fêtes essaiera d'apporter un peu de joie et de bonne humeur dans notre belle commune.

Nous vous proposons : Le bric a brac le samedi 26 avril 2025 ainsi que la **soirée villageoise le samedi 5 juillet 2025** avec un nouveau DJ "Jeff Sono" où nous espérons vous retrouver nombreux.

En attendant ces festivités joyeuses nous vous souhaitons une excellente année 2025 pleine de joie et de bonheur.



Senonnaponey

C'est en avril dernier, que l'hippodrome de Senonnes Pouancé a ouvert ses portes pour le fameux point to point. Avec un peu plus de 80 partants, enfants et poneys ont assurés le spectacle. Au programme : 7 courses de plat est 5 cross ont rythmés cette belle journée.

La veille, la soirée sur le thème de la country a réunie un peu plus de 250 convives.

Alors à vos agendas !!! prochain rendez-vous, dimanche 11 mai 2025

L'équipe de Senonnes « les poneys » sont arrivés 2^{èmes} et « les poulets » sont arrivés 8^{èmes}.

49 équipes présentes !



Association des Courses hippiques de Senonnes-Pouancé

Un grand merci à nos 97 sociétaires dont 67 étaient des bénévoles à la date de notre dernière Assemblée Générale du 15 mars 2024.

Contrairement à l'année 2023, nous n'avons pas pu organiser nos 6 réunions de courses. Nous avons dû transférer notre réunion PREMIUM du 20 juin sur l'hippodrome d'ANGERS pour cause d'inondation. Nous avons donc eu 4 réunions de courses PREMIUM et une réunion PMH qui se sont déroulées sur notre hippodrome.

Afin d'encourager le public à venir nombreux, nous avons donné un bon de jeux de 2 euros pour chaque entrée payante, ainsi qu'à nos sociétaires. Malgré cela, nous avons enregistré une nouvelle baisse de notre nombre d'entrées payantes de 208.

Les animations de notre journée du 3 juillet ont été réalisées en partenariat avec la Commune de SENONNES. Nous remercions les membres de notre commission animations pour l'organisation de cette journée.

Sur nos 6 réunions, nous avons eu 51 courses qui se décomposent en 29 courses de plat, 12 courses de haies, 3 cross et 7 courses de trot. Nous avons eu 571 partants, soit une moyenne de 11,2 partants ; ce qui est un peu moins bien que l'année dernière qui était de 11,6 et notamment en plat puisque la moyenne de partants a été de 10,8 pour 11,8 en 2023.

Sur les 471 chevaux participant aux courses de galop, 174 ont été des chevaux entraînés au CERGO, soit 36,94% pour 27,43% en 2023. Nous pouvons constater que si nous maintenons notre nombre de partants, nous le devons à la forte participation des entraîneurs du CERGO. Comme nous le disons chaque année, conjugué à notre bon niveau des enjeux, cela demeure un atout essentiel pour conserver nos 5 réunions PREMIUM.

Pour la 4^{ème} fois, le 6 juillet, s'est déroulée une course de plat réservée aux cavalières et cavaliers d'entraînement salariés des entraîneurs évoluant sur le centre d'entraînement du CERGO. Cette épreuve a été remportée par Antoine SAMSON avec le cheval HOMO DEUS entraîné par François MONFORT. Sur les 10 concurrents qui étaient au départ, nous avons 8 cavalières.

Pour la 1^{ère} année, nous avons eu la course des entraîneurs du CERGO, ils étaient 5 au départ. C'est Glen BRAEM qui s'est imposé avec le cheval NAISLAND STAR. Nous espérons pouvoir reconduire cette épreuve en 2025 avec un peu plus de partants ! Un grand merci à tous ces participants.

Pour la 4^{ème} année consécutive, le dimanche 28 avril 2024, nous eu une réunion entière de courses de poneys. Une nouvelle fois, organisée par l'association senonnaponey, cette journée s'est très bien déroulée.

Notre Concours Complet d'Équitation qui devait avoir lieu le Dimanche 23 juin 2024 a du être annulé en raison des inondations que nous avons subies sur l'hippodrome.

Afin de remercier tous nos bénévoles, nous les avons conviés à une soirée dîner-spectacle à la "Chaise Rouge" de l'herberie à POUANCE, 104 personnes étaient présentes.

Pour 2025, nous conserverons le prix des entrées à 5€ mais il sera remis un bon de jeu de 2€ pour chaque entrée payante.

Les entrées seront gratuites pour la journée d'ouverture du 14 mars 2025.



Notre Assemblée Générale annuelle est fixée le 7 mars 2025, à la salle communale de Senonnes à partir de 19h15 ; nous vous invitons à venir nombreux, n'hésitez pas à inviter vos amis, nous avons besoin de nouveaux sociétaires.

À nouveau, nous adressons un grand merci à nos 80 bénévoles sans qui il ne serait pas possible d'organiser nos réunions de courses et également d'assurer l'entretien de nos installations.

Bonne et heureuse année 2025.

*Le Président, Daniel THÉARD
et les Membres du Conseil d'Administration.*

NOTRE CALENDRIER 2025

VENDREDI 7 MARS 2025 : Assemblée Générale Annuelle
20h Salle communale de Senonnes (accueil 19h15)

SAMEDI 15 MARS 2025 : Réunion PREMIUM
Plat et obstacles, début des opérations 9h45

SAMEDI 12 AVRIL 2025 : Réunion PREMIUM
Plat et obstacles, début des opérations 10h45

DIMANCHE 4 MAI 2025 : Réunion PMH
Trot et obstacles, début des opérations 14h00,
Journée Évènement

DIMANCHE 11 MAI 2025 : Réunion Courses de poneys
Plat et obstacles (hors paris mutuel)

VENDREDI 30 MAI 2025 : Réunion PREMIUM
Plat et obstacles, début des opérations 15h15
Course école (AFASEC)

DIMANCHE 22 JUIN 2025 : Concours Complet d'Équitation
(C.C.E.)

MERCREDI 9 JUILLET 2025 : Réunion PREMIUM
Plat et obstacles, début des opérations 16h45.
Course des cavalières et cavaliers d'entraînement (hors Paris Mutuel)
Course des entraîneurs du CERGO (hors Paris Mutuel)

SAMEDI 2 AOÛT 2025 : Réunion PREMIUM
Plat et obstacles, début des opérations 16h00

C.E.R.G.O.

Fort des résultats de ses entraîneurs, le Centre d'entraînement Régional de Galop de l'Ouest tient légitimement sa place de pôle d'excellence équine.

Les travaux de rénovation des dernières années ont grandement contribué à redorer le blason du CERGO sévèrement terni par certains professionnels parfois peu scrupuleux.

L'équipe continue de travailler activement afin que les chevaux s'entraînent dans des conditions de confort et de sécurité essentielles pour leur permettre d'exprimer ensuite tout leur potentiel sur les hippodromes.

Cette année a été marquée par l'inauguration d'un belvédère et d'une écurie, travaux financés par le Syndicat Mixte du Centre d'Entraînement Anjou Maine avec l'aide de la Région Pays de Loire, des conseils départementaux de la Mayenne et du Maine-et-Loire et de l'Etat.

Le belvédère érigé au milieu des pistes permet aux propriétaires, entraîneurs et visiteurs de profiter des pistes d'entraînement en hauteur et à l'abri.

L'écurie relais composée de 12 boxes a pour rôle d'accueillir de jeunes entraîneurs avant qu'ils ne trouvent un établissement pour s'installer définitivement. Nous avons d'ailleurs eu le plaisir d'accueillir M. Pierre MENARD dernièrement installé qui a pris possession des lieux au mois d'août.

Notre piste extérieure a bénéficié, à son tour, d'un « coup de jeune » avec reprofilage du fond de forme et changement de l'intégralité du sable.

Ces travaux sont toujours contraignants car l'activité n'a jamais cessé durant toutes ces périodes de travaux mais le jeu en valait la chandelle. Les victoires des chevaux sont notre plus belle récompense et les voir se hisser au plus haut niveau est une réelle fierté pour tout ceux qui ont cru, et qui croient encore au CERGO !

Nous pouvons bien évidemment citer la victoire d'Haya Zark dans le prix Ganay, la victoire d'Ever Forget Me dans l'Anjou Loire Challenge ou encore le magnifique doublé de Gran Diose : Grand Steeple Chase de Paris et prix La Haye Jousselin.

Les projets d'amélioration de nos infrastructures vont continuer et la remise en état de notre piste en sable fibré en est véritablement un. Le poids des années se faisant sentir (12 ans déjà), il est devenu indispensable d'envisager sa réfection.

Comme nous le faisons chaque année, nous remercions nos entraîneurs ainsi que toutes leurs équipes pour le respect de nos règles de fonctionnement. Nous remercions également l'équipe du CERGO qui œuvre toute l'année pour maintenir cet outil en bon état de fonctionnement sans oublier les bénévoles de l'association, Membres du Conseil d'Administration.

Bonne et heureuse année 2025

*Geoffrey GAUCHER
et les Membres du Conseil d'administration*



Relais Petite Enfance

Le Relais Petite Enfance du Pays de Craon : un interlocuteur unique dans la recherche d'un mode de garde pour les parents d'enfants de moins de 3 ans

Les animatrices du Relais Petite Enfance (RPE) du Pays de Craon accueillent et informent les familles du territoire qui désirent faire garder leurs enfants de moins de 3 ans. Ce guichet unique est la porte d'entrée de l'ensemble des modes d'accueil du Pays de Craon.

L'accompagnement auprès des familles

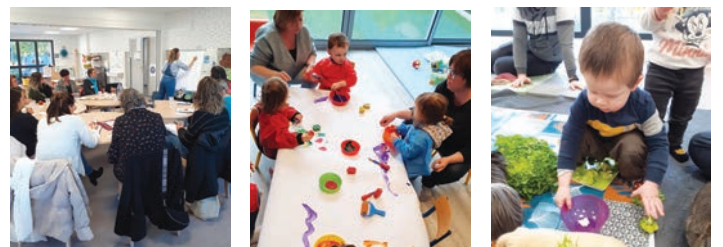
Le rôle des animatrices du RPE est d'accompagner et d'orienter les futurs parents ou jeunes parents dans leur projet de garde d'enfants. Elles peuvent les informer facilement en amont, lors de leurs recherches, en leur présentant les différents types d'accueil possibles : assistantes maternelles à domicile, MAM, crèches et garde à domicile, afin de les diriger vers le mode de garde le plus adapté à leurs besoins. Des permanences téléphoniques, avec possibilité de prendre rendez-vous, sont mises en place aux créneaux suivants : les lundis, mercredis et vendredis de 14h à 17h. Contactez les animatrices du RPE au 07 88 07 15 15 (Renazé), 06 33 82 09 45 (Craon) ou au 06 22 00 07 27 (Cossé-le-Vivien)



L'accompagnement auprès des assistantes maternelles et gardes à domicile

Le RPE est aussi un lieu ressource pour les assistantes maternelles et les gardes à domicile. Les animatrices accompagnent les professionnels de la petite enfance dans leurs parcours professionnel et leur donne des informations de premiers niveaux : droits et obligations liés à leur métier, formations, mise en place de temps de rencontres et d'échanges, etc.

Pour plus de renseignements, n'hésitez pas à contactez :
Margaux Hechinger, animatrice du RPE de Renazé
Tél. 07 88 07 15 15 - Mail : rperenaze@cias.paysdecraon.fr



Animation Jeunesse

ANIMATION Jeunesse

LA NAVETTE

GRATUIT

TU AS TOUT ESSAYÉ: TRANSPORT À LA DEMANDE, COVOITURAGE...

SI TU N'AS PAS D'AUTRE SOLUTION, LA MDJ VIENT TE CHERCHER PRÈS DE CHEZ TOI !
DANS LA LIMITE DES PLACES DISPONIBLES

RÉSERVE TON TRAJET PAR TÉLÉPHONE : 08 73 79 09 39 / 02 52 21 08 57
OU PAR MAIL: ANIMATIONJEUNESSE@CIAS.PAYSDECRAON.FR

AU MINIMUM 2 JOURS AVANT

ALLER

ENTRE

9H ET 11H

RETOUR

ENTRE

17H ET 18H

CONGRIVER

Parking de l'église

SAINT-MARTIN-DU-LIMET

Parking de la Mairie

BRAINS-SUR-LES-MARCHES

Arrêt de bus devant l'église

SAINT-AIGNAN-SUR-RÔE

Parking du pôle social

LA ROUAUDIÈRE

arrêt de bus derrière l'église

RENAZÉ

MAISON DES JEUNES

11 rue du frêne

RETROUVE LE PROGRAMME DES VACANCES SUR
WWW.ANIMATIONJEUNESSE.COM

SUIS-NOUS SUR: MDJ RENAZÉ

PENDANT LES VACANCES SCOLAIRES LA MDJ EST OUVERTE
DU LUNDI AU VENDREDI DE 10H À 18H
-FERMETURE LE 1ER NOVEMBRE-

Mission Locale Pays de la Loire

Jeunes

16-25 ans

Missions Locales

PAYS DE LA LOIRE

ORIENTATION

FORMATION

EMPLOI

VIE QUOTIDIENNE

LA MISSION LOCALE C'EST :

- UN ACCUEIL
Proche de chez toi
- UNE EQUIPE
Disponible pour te conseiller
- DES REPONSES
Adaptées et personnalisées
- DES ESPACES
Numériques à disposition
- DES SERVICES
Gratuits et diversifiés

LA MISSION LOCALE PROPOSE :

- ORIENTATION
Découverte de métiers
- FORMATION
Recherche de formation
- EMPLOI
Aide et conseils à la recherche d'un emploi
- VIE QUOTIDIENNE
Informations logement, mobilité, santé, budget
- CONTRAT D'ENGAGEMENT JEUNE
Accompagnement personnalisé vers l'emploi et l'autonomie

LA MISSION LOCALE SE TROUVE :

- 24 rue Général des Revires 53100 MAYENNE | 02 43 94 08 09
- 23, place du Général Foville 53000 LAVAL | 02 43 94 08 09
- 3, bd de l'Atlantique 51200 CHATEAU-GONTIER | 02 43 97 27 49

Rejoins-nous !

www.emploi-des-jeunes53.org

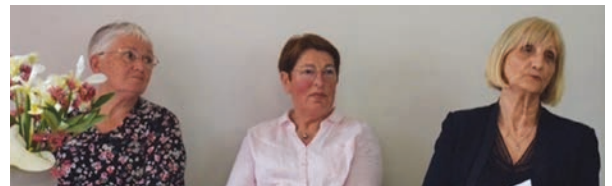
ADMR

L'ADMR de ST AIGNAN-SUR-ROE intervient sur 10 communes, nos 15 salariés accompagnent 200 personnes aidées. Nos aides à domicile ont aussi besoin d'être accompagnés, nous faisons appel à toutes personnes ayant quelques disponibilités pour les encadrer et les soutenir dans leur activité professionnelle. Nous avons un besoin urgent de bénévoles « référents communes » à la Selle-Craonnaise, St-Michel-de-la-Roë et Fontaine-Couverte.

N'hésitez pas à nous contacter pour tous renseignements complémentaires au local de St-Aignan-sur-Roe au : 02 43 07 45 94 ou Annick Dus au 06 48 94 89 06.

La Présidente Annick DUS

ADMR SAINT-AIGNAN-SUR-ROË
7 rue relais des diligences 53390 ST AIGNAN-SUR-ROË
staignansuroe@admr53.fr



France Adot 53

"Grâce au don d'organes, la vie reprend"

En France, grâce aux 1791 donateurs et l'engagement fort des équipes médicales, 5634 greffes d'organes ont été réalisées en 2023.

Au regard du contexte vécu ces dernières années, c'est plutôt positif mais près de **22 000 patients étaient toujours en attente de greffe.**

Rappeler à ses proches que l'on est donneur présumé, pour que la volonté de chacun puisse être connue, telle est la mission des bénévoles de France ADOT 53.

France Adot 53 - Maison des Associations

17 rue de Rastatt - 53000 LAVAL

Tél : 02 43 90 68 10 (+ messagerie)

Mail : franceadot53@orange.fr

www.facebook.com/FranceADOT53

www.instagram.com/franceadot53

https://twitter.com/53Adot



Journée de Défense Citoyenne

L'organisation de votre JDC, maintenant c'est en ligne !

- ✓ J'ai entre 16 et 25 ans
- ✓ Je m'inscris en quelques clics
- ✓ Je m'informe de A à Z

#ArmeesJeunesse

Retrouvez toutes les informations sur majdc.fr

La JDC est une étape clé à ne pas manquer !

Votre certificat est obligatoire pour passer :

- vos examens (BAC, CAP, permis de conduire, etc.) ;
- vos concours (fonction publique, grandes écoles, etc.) ;

ou pour :

- vous engager dans l'armée.

Grâce à majdc.fr, vous pouvez :

- découvrir ce qu'est la JDC ;
- poser toutes vos questions ;
- télécharger votre convocation ;
- changer la date de votre JDC ;
- demander une exemption ;
- être guidé jusqu'au site de convocation ;
- télécharger votre attestation à l'issue de la JDC.

Parcours de citoyenneté

3 étapes obligatoires

1. L'enseignement de défense (classes de 3^e et 1^{re})
2. Le recensement à 16 ans en mairie ou en ligne pour certaines communes (www.service-public.fr)
3. La Journée Défense et Citoyenneté (www.majdc.fr)

La JDC est une étape clé, à ne pas manquer !

Ce parcours est obligatoire pour passer :

- ✓ vos examens (BAC, CAP, permis de conduire...);
- ✓ vos concours (fonction publique, grandes écoles...).

France Services



Vous avez besoin d'aide pour vos démarches administratives ? Vous rencontrez des difficultés avec internet ? Les espaces France Services sont là pour vous accompagner.

RSA, prime d'activité, allocation logement ou familiale, permis de conduire, carte grise... France Services vous accompagne dans l'ensemble de vos démarches administratives du quotidien quel que soit l'endroit où vous vivez, en ville ou à la campagne, à moins de 30 minutes de chez vous.

France Services c'est en un seul et même endroit la CAF, la CNAM, la CNAV, la MSA, l'AGIRC-ARRCO, Pôle Emploi, la Caisse de retraites, les impôts, La Poste, les services des ministères de l'Intérieur, de la Justice, de la Direction générale des finances publiques, le chèque énergie et le ministère de la transition énergétique.

Vous serez accueilli par un agent qui est formé pour trouver des solutions adaptées à votre situation. Chaque demande fait l'objet d'une réponse précise ou d'une orientation vers le partenaire.

La prise de rendez-vous est recommandée.

FRANCE SERVICES RENAZÉ

33 rue Bourdais - 53800 Renazé

Tél. 02 43 09 32 75

Mail : franceservices.renaze@cias.paysdecraon.fr

Lundi : 9h-12h30

Mardi : 9h-12h30

Mercredi : 9h-12h30 et 13h30-18h

Jeudi : 9h-12h30

Vendredi : 9h-12h30 et 13h30-15h30

Fermé le dernier lundi du mois

(Horaires susceptibles d'être modifiés, prise de contact téléphonique conseillée en amont d'un déplacement)

En parallèle, un conseiller numérique est également présent pour accompagner les habitants dans le prise en main de leurs outils numériques (smartphone, ordinateur, tablette, etc.). Chaque mois, des ateliers gratuits, autour des thèmes pratiques sont proposés, afin de permettre aux habitants dans le besoin de bénéficier d'un apprentissage et de conseils gratuits. Plus d'information en contactant votre France services.

France services : le service public au cœur des territoires.



FRANCE SERVICES CRAON

29 rue de la Libération - 53400 Craon

Tél. 02 43 09 09 65

Mail : franceservices@cias.paysdecraon.fr

Lundi : 9h-12h30 et 14h30-17h

Mardi : 9h-12h30 et 13h30-17h

Mercredi : 9h-12h30 et 13h30-17h

Jeudi : 9h-12h30 et 13h30-17h

Vendredi : 9h-12h30 et 13h30-17h

(Horaires susceptibles d'être modifiés, prise de contact téléphonique conseillée en amont d'un déplacement)



May'Sud Répit

Destinée aux personnes âgées, notre plateforme est là pour vous offrir un soutien global et personnalisé pour améliorer la qualité de vie des aidants et des personnes qu'ils accompagnent.

Qui est concerné ?

- Les proches aidants familiaux des personnes de plus de 60 ans en perte d'autonomie..
- Les proches aidants de personnes âgées souffrant de troubles de la mémoire et vivant à domicile.



Une équipe pluridisciplinaire formée est à votre écoute et pourra répondre à vos différents besoins.

Objectif

L'objectif principal est de soutenir les aidants familiaux et professionnels en prévention de l'épuisement des aidants en leur offrant des services et des moments de pauses, tout en garantissant la continuité de la prise en charge des personnes aidées.

Missions

La plateforme propose des actions collectives et individuelles auprès des aidants et du couple aidant / aidé, en fonction des besoins et des spécificités de chacun :

- Ecoute et soutien (soutien moral et psychologique, groupes de paroles)
- Maintien du lien social (ateliers, temps de bien être)
- Information (conseil et expertise en matière sociale et financière)
- Accompagnement vers des solutions de répit temporaires (accueil de jour, séjours temporaires)
- Sensibilisation et Formation "devenir aidant"

La plateforme travaille en lien avec trois accueils de jour :

- Accueil de jour itinérant EHPAD La Closeraie (Ballots)
- Accueil de jour "Le bon accueil" - EHPAD La Providence (Meslay-du-Maine)
- Accueil de jour EHPAD Saint Joseph (Château-Gontier)

Inscriptions et renseignements :

Tél. 02 43 98 40 51 - Mail : maysudrepit@ehpadmeslay.fr

L'Épicerie Sociale



L'ÉPICERIE SOCIALE LE PELICAN

RECHERCHE DES BÉNÉVOLES POUR :

→ TRANSPORT DES DENRÉES



→ PRÉPARATION DE L'ESPACE DE VENTE



→ ENREGISTREMENT ET ENCAISSEMENT





Ils font déjà partie de notre équipe de bénévoles et n'attendent plus que vous !

POUR NOUS CONTACTER :

- 📍 Ancienne trésorerie, rue Pierre Boisramé, 53390 Saint-Aignan-sur-Roë
- ☎ 02 43 06 54 34 (Noëlle BILHEUX, Vice-présidente)
- ✉ epiceriesocialelepelican@gmail.com

Enedis - Panne et interruption

ENEDIS

Panne et Interruption

En cas de travaux ou de panne sur le réseau, chaque personne peut retrouver les informations essentielles en temps réel en se géolocalisant.

Où que vous soyez, retrouvez rapidement sur votre smartphone, tablette ou ordinateur, les rues concernées par la coupure, l'heure de réalimentation prévue, les conseils à suivre et la possibilité de faire un autodiagnostic selon son équipement.



Incident en cours

Nos techniciens sont actuellement en cours d'intervention sur cette zone.

Il pourrait tout de même être nécessaire de rétablir le courant dans les meilleurs délais.

Nous sommes désolés pour le gêne occasionné et vous remercions de votre compréhension.

Quant à savoir s'il s'agit d'un **INCIDENT EN COURS** :

Une situation dangereuse ?

Si vous êtes dans une des situations suivantes :

- Odeur d'électricité à l'intérieur
- Odeur de gaz
- Déclat de lumière à l'intérieur
- Déclat ou éblouissement sans coupure
- Autre situation présentant un danger

Néanmoins, ne touchez à rien et contactez-nous directement.



Connexion rapide

enedis.fr/panne-et-interruption

POLLENIZ : protéger les végétaux et préserver les écosystèmes

POLLENIZ a pour objectif la protection des végétaux et produits végétaux, la préservation de notre environnement et de la santé publique sur la zone géographique des Pays de la Loire.

Basées sur le triptyque Surveillance, Prévention, Gestion, des dangers sanitaires, des organismes nuisibles, des espèces émergentes et des Espèces Exotiques Envahissantes (EEE), les missions de POLLENIZ ont des effets sur les équilibres biologiques et la préservation des écosystèmes. Elles favorisent de fait, la protection des habitats, de la biodiversité, du climat, de la chaîne alimentaire, de la santé humaine et de la santé animale.

L'association POLLENIZ s'adresse aux professionnels des filières de production végétale, aux collectivités et aux particuliers ou entreprises détenteurs de végétaux.

Nos missions :

Surveillance :

- Surveillance de dangers phytosanitaires (comme la flavescence dorée de la vigne) et d'organismes émergents (comme le charançon rouge du palmier) en réalisant des missions d'inspection des végétaux.
- Épidémiosurveillance en effectuant une surveillance préventive des maladies infectieuses végétales afin de réduire l'usage des produits phytopharmaceutiques.
- Accompagnement des professionnels des filières de productions végétales (inspections privées, formation, accompagnement technique sur les enjeux sanitaires...)

Prévention :

- Animation de réseaux de jardiniers amateurs, de professionnels, d'agents de collectivités,
- Communication par l'élaboration et la distribution de supports de communication, animation des réseaux sociaux et site web, parutions presse...

- Formation des bénévoles à la reconnaissance d'espèces émergentes ou d'Espèces Exotiques Envahissantes...

Gestion :

- Régulation d'Espèces Exotiques Envahissantes (ragondin, rat musqué, frelon asiatique... pour protéger les espèces endémiques,
- Régulation d'espèces ayant des impacts environnementaux, économique et de santé publique (chenilles processionnaires du pin et du chêne, Ambroisie à feuilles d'armoise...).

Une question sur un insecte ou un végétal ? Contactez notre antenne départementale pour que l'un de nos experts vous réponde !

Reconnaisances et distinctions

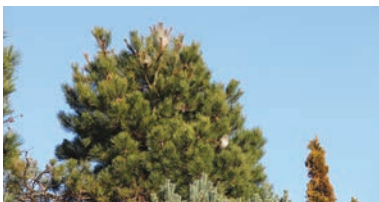


POLLENIZ a obtenu la reconnaissance Organisme à Vocation Sanitaire (OVS) en 2014, 2019 et 2024. L'association a également reçu l'Agrément pour la protection de l'Environnement et d'être reconnue « Partenaires Engagés pour la Nature ».

POLLENIZ EN CHIFFRES

5 520 adhérents
2 694 piégeurs actifs
768 collectivités adhérentes
5 antennes départementales
Siège social en Loire-Atlantique

POLLENIZ est une structure de NEOVIZ Group. Véritable acteur de solutions, le groupe accompagne les entreprises, les professionnels, les collectivités et les particuliers face aux enjeux climatiques, environnementaux et de santé.



Monoxyde de carbone et chauffages d'appoint : comment prévenir les intoxications

Le monoxyde de carbone est un gaz toxique, invisible et inodore. Il touche chaque année plus d'un millier de foyers. Environ 3 000 personnes sont intoxiquées par an. Les symptômes sont des maux de têtes, des vomissements, des vertiges voire des décès. Il peut notamment être émis par les chauffages d'appoint si ceux-ci ne sont pas utilisés de façon appropriée :

- Ne faites jamais fonctionner les chauffages d'appoint en continu : ils sont conçus pour une utilisation brève et par intermittence uniquement.
- N'utilisez jamais pour vous chauffer des appareils non destinés à cet usage : cuisinière, brasero, barbecue etc.

- Veillez toute l'année à une bonne aération et ventilation de votre logement, tout particulièrement pendant la période de chauffage : aérez au moins 10 minutes par jour et ne bouchez jamais les aérations de votre logement.

En savoir plus :

<https://www.1000-premiers-jours.fr/fr/ameliorer-la-qualite-de-lair-interieur>

Santé Publique France :

<https://www.santepubliquefrance.fr/determinants-de-sante/exposition-a-de-s-substances-chimiques/monoxyde-de-carbone/les-enjeux-de-sante/#tabs>

Crues historiques sur le bassin de l'Oudon



Le bassin versant de l'Oudon a subi un événement pluviométrique très intense le mardi 18 juin 2024 ayant entraîné des crues très dommageables.

Sur la commune de Cossé-le-Vivien, il est tombé

140 mm de pluie en quelques heures, soit l'équivalent de 2 mois de pluie habituellement. D'autres communes ont également subi des cumuls importants. Les réseaux ont vite été saturés et les fossés et cours d'eau ont débordé.

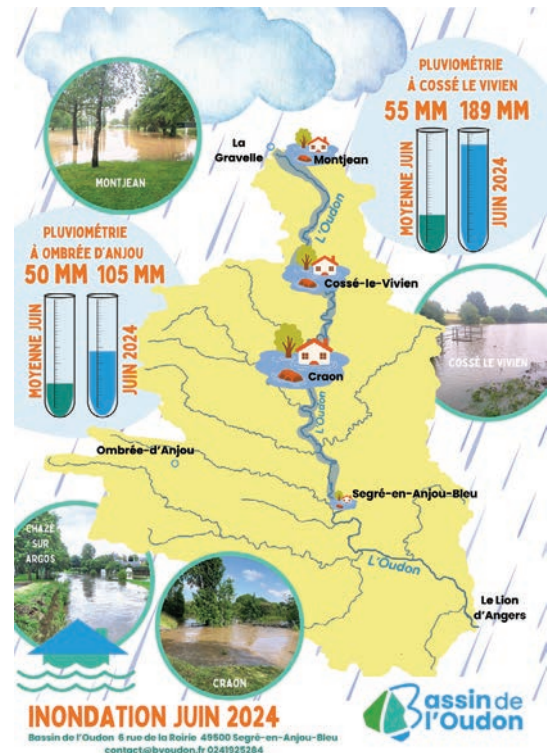
Une intensité de pluie comme celle-ci est historique puisque jamais observée auparavant. Elle a généré une onde de crue qui s'est déplacée sur l'Oudon du Nord du bassin au Sud. À Craon, le niveau d'eau a dépassé le seuil référence de 1996 de 2,86m et est arrivé à 3,25m ce jeudi 20 juin 2024 (sources : Vigicrues). L'onde de crue s'est également déplacée sur les affluents (Araize, Uzure, Chéran, Verzée,...) de l'Ouest vers la confluence avec l'Oudon à l'Est.

Les élus et agents du Bassin de l'Oudon se sont mobilisés pour la surveillance des niveaux d'eau et gérer au mieux l'évènement au niveau des rivières. (Ce sont les communes et l'Etat qui se chargent du secours à la personne). Les ouvrages de sur-stockage des eaux, gérés par le syndicat du bassin de l'Oudon et autorisés pour limiter les effets des crues en période hivernale, n'étaient pas activés à cette période de l'année. Bien qu'ils ne soient pas prévus pour limiter les effets des pluies orageuses, la question s'est posée de les activer pour limiter les effets des crues à Segré.

Au final, les Préfets ont autorisé l'activation des sites de la Rincerie (stockage dans l'étang) et de la Grande Queille (stockage dans une prairie) pour limiter les effets des crues en amont de Segré, à Saint Aubin du Pavoil, compte tenu d'un nouvel épisode orageux attendu dans la nuit des 20 au 21 juin 2024. Les sites se sont remplis les 20 et 21 juin et ont été désactivés avec le retour du soleil les 22 et 23 juin. Il est important de préciser qu'il n'y a pas de sites de stockage en amont de Craon et de Cossé-le-Vivien.

Après l'épisode, les techniciens milieux aquatiques ont prospecté le terrain pour repérer les arbres tombés dans les cours d'eau, dans le but de faire enlever ceux qui menacent les ponts ou ouvrages.

Le syndicat a un dispositif qui régule les crues hivernales mais qui n'est pas adapté aux événements estivaux. La collectivité constate des phénomènes plus violents sur des périodes estivales, des solutions sont aujourd'hui en réflexion car le dispositif actuel ne répond pas aux besoins.



Bassin de l'Oudon :
6 rue de la Roirie 49500 Segré-en-Anjou-Bleu
Tél. 02 41 92 52 84 -
Mail : contact@bvoudon.fr

Déclaration ruchers

Vous pouvez contribuer à améliorer la qualité de la déclaration annuelle des ruchers

La période de déclaration annuelle des ruchers a commencé ! Cette obligation s'applique à tout apiculteur, qu'il soit amateur ou professionnel, de même qu'aux entreprises, associations, groupements détenant au moins une ruche.

La période de déclaration annuelle s'étend tous les ans du 1er septembre au 31 décembre. Il s'agit pour les détenteurs d'enregistrer en ligne ou via le formulaire cerfa n°13995-06, le nombre de ruches qu'ils détiennent ainsi que leur emplacement, et ce, dès la première colonie d'abeilles acquise.

Cette déclaration est importante pour la politique sanitaire en faveur de l'apiculture : l'affectation d'aides européennes à

l'apiculture aux Etats membres est calculée au prorata des ruches déclarées. La déclaration permet également d'améliorer la gestion sanitaire du cheptel et d'établir des statistiques qui permettent d'avoir une meilleure connaissance du cheptel apicole français.

Les communes par les liens qu'elles tissent avec leurs administrés peuvent jouer un rôle dans le relais de cette information (bulletin municipal, affichage, site internet, contacts avec des particuliers et entreprises détenteurs de ruches).

Contact Nathalie BELZIC-PATOUILLÈRE :
Chambre d'agriculture Pays de la Loire
Chargée de mission apiculture
Tél. 02 53 46 61 34



Eaux & Vilaine



Lancement de la campagne de plantation de haies bocagères sur le territoire de l'unité de gestion Est de l'Amont de la Vilaine

Dans le cadre de ses missions de restauration de la qualité de l'eau et des milieux aquatiques, Eaux & Vilaine conduit des programmes de **plantations et restauration du bocage**.

Sur le territoire de l'unité de gestion Est, ce sont les programmes **Breizh Bocage III et Plantation en Pays de la Loire** qui sont mis en oeuvre selon le secteur d'intervention

Les haies bocagères ne sont pas seulement indispensables pour la préservation de la biodiversité et le bien-être du bétail. Elles jouent aussi **un rôle majeur sur la qualité de l'eau** : frein au ruissellement, infiltration de l'eau, dénitrification, relargage d'eau dans l'atmosphère par évaporation, etc. **La reconstitution du bocage breton est aujourd'hui essentielle face aux défis du réchauffement climatique et de la raréfaction d'une ressource en eau vitale.**

Pour ce faire, Eaux-et-Vilaine propose de vous accompagner sur le plan technique, matériel et financier dans vos projets de plantation de haies bocagères. Il est possible de réaliser des projets de plantation de haies d'au moins 200 mètres chez les agriculteurs, les particuliers et les collectivités en secteur agricole (dans ou en limite de parcelles agricoles).

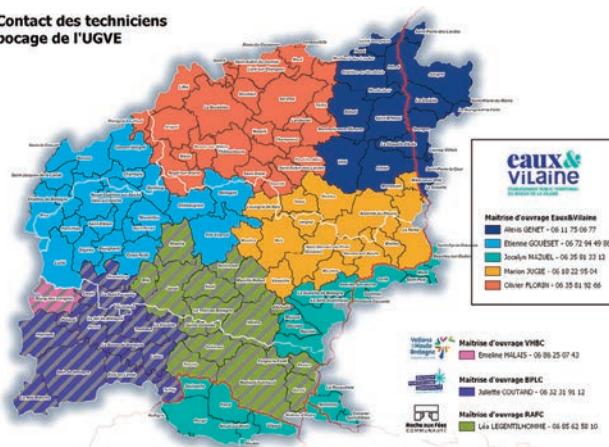
Le projet est d'abord défini en concertation avec le bénéficiaire. Puis, Eaux & Vilaine se charge de la réalisation du **travail du sol** jusqu'aux **plantations**, en passant par la **réalisation de talus** dans les zones de pente, et la **protection des plants**.

Le montage des projets pour la prochaine saison de plantation (hiver 2024-2025) commence dès maintenant et ce, jusqu'au 31 juillet 2024.

Toute personne intéressée par la plantation de haies peut contacter les techniciens bocages de l'unité de gestion Est (carte ci-dessous) afin d'obtenir des renseignements et/ou fixer un rendez-vous.

Chaque projet sera étudié sur site afin d'adapter les essences de plantations au terrain et aux enjeux actuels.

Contact des techniciens bocage de l'UGVE



La fibre

Fermeture du réseau télécom historique en Mayenne



PASSEZ À LA FIBRE



Après plus de 50 ans de bons et loyaux services, le réseau DSL et téléphonique historique basé sur le réseau cuivre va définitivement fermer.
LucADSL a tout prévu !
Il est temps de vous présenter la relève : voici **Delifibre**.
La fibre optique est plus **rapide**, plus **adaptée aux besoins et usages** des français et surtout **elle est déjà là !**

TOUS CONCERNÉS

Dans votre commune, le processus de fermeture est engagé. Les opérateurs vont cesser de délivrer leurs services téléphoniques et internet sur le réseau cuivre le **31 janvier 2027**.

Si vous disposez d'un abonnement à la téléphonie fixe (prise en T) ou à Internet (ADSL/VDSL), nous vous invitons à anticiper

au plus tôt la migration de votre abonnement vers un abonnement fibre optique.

Rapprochez-vous de l'opérateur de votre choix pour souscrire à un abonnement fibre optique et ainsi conserver votre numéro de téléphone actuel.

Pourquoi passer dès maintenant à la fibre optique ?

La fibre est **disponible** dans votre commune.

Les **délais de raccordement** observés sont d'environ 3 semaines. Anticipez pour ne pas être coupé.

Actuellement, les **frais de raccordements** sont généralement **offerts** par les opérateurs.

Enfin, vous pourrez bénéficier dès maintenant de tous les avantages de la fibre optique : **vitesse, qualité, stabilité !**

L'ADSL prend sa retraite, la **fibre** prend la relève

PASSEZ À LA FIBRE

Fermeture du réseau télécom historique en Mayenne

Pendant plus de 50 ans, le réseau cuivre vous a accompagné dans vos communications. Un temps réservé à la téléphonie, il a permis la généralisation de l'internet haut débit.

Désormais, arrivé en fin de vie, il va **fermer progressivement dans toutes les communes de France et être définitivement remplacé par la fibre optique**, répondant mieux aux besoins et usages des français.

TOUS CONCERNÉS

Dans votre commune, le processus de fermeture est engagé. Les opérateurs vont cesser de délivrer leurs services téléphoniques et internet sur le réseau cuivre le **31 janvier 2027**.

Si vous disposez d'un abonnement à la téléphonie fixe (prise en T) ou à Internet (ADSL/VDSL), nous vous invitons à anticiper

au plus tôt la migration de votre abonnement vers un abonnement fibre optique.

Rapprochez-vous de l'opérateur de votre choix pour souscrire à un abonnement fibre optique et ainsi conserver votre numéro de téléphone actuel.

Pour en savoir plus sur la fermeture du réseau cuivre : treshautdebit.gouv.fr



Senonnes



2025